

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
22 juillet 2013

---

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1179)

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° CE1023

présenté par  
M. Goldberg, rapporteur

-----  
**ARTICLE 43**

A la première phrase de l'alinéa 35, substituer aux mots :

« l'invitation qui lui en est faite par »,

les mots :

« la demande émanant de ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de simplification rédactionnelle.